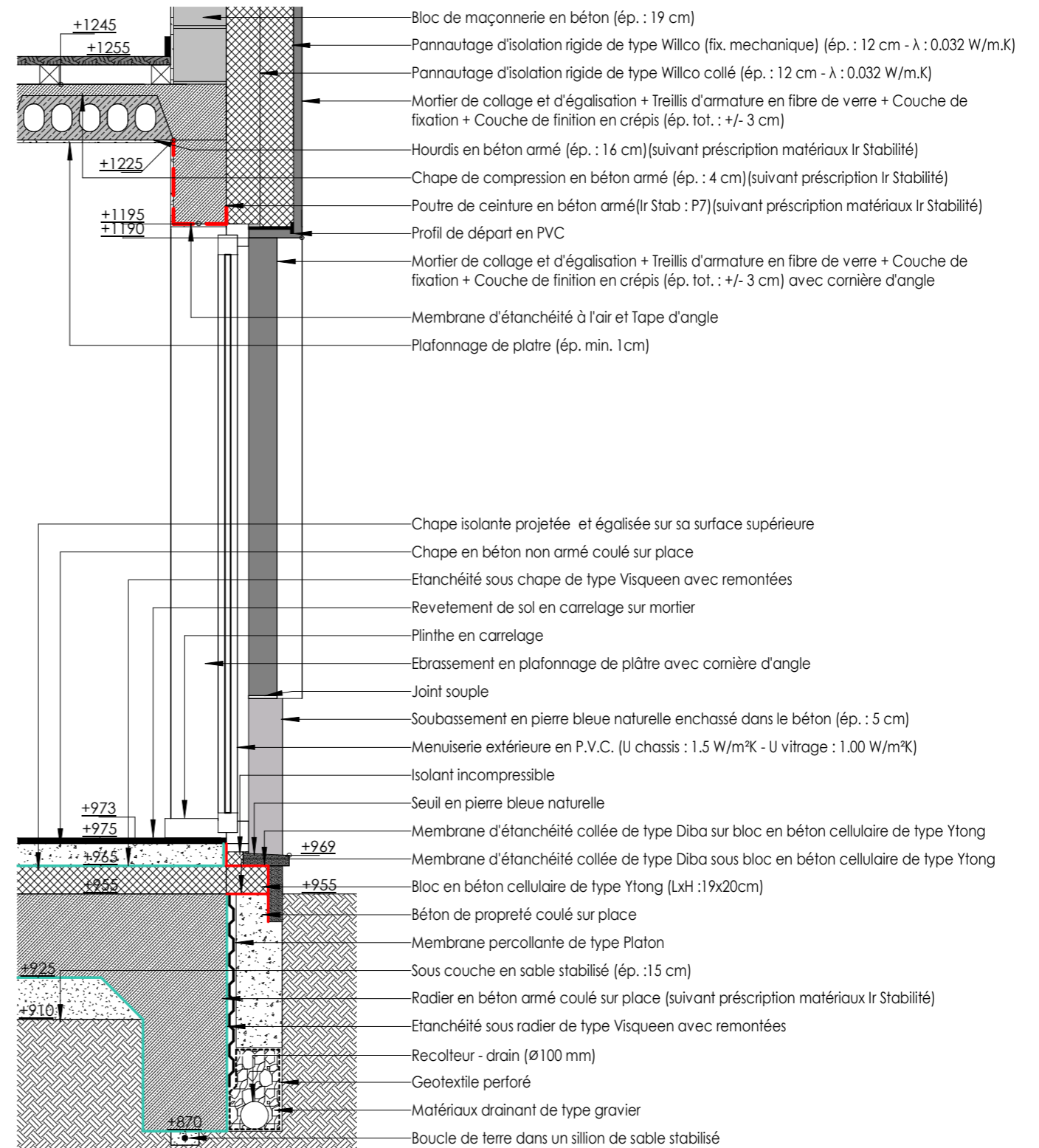
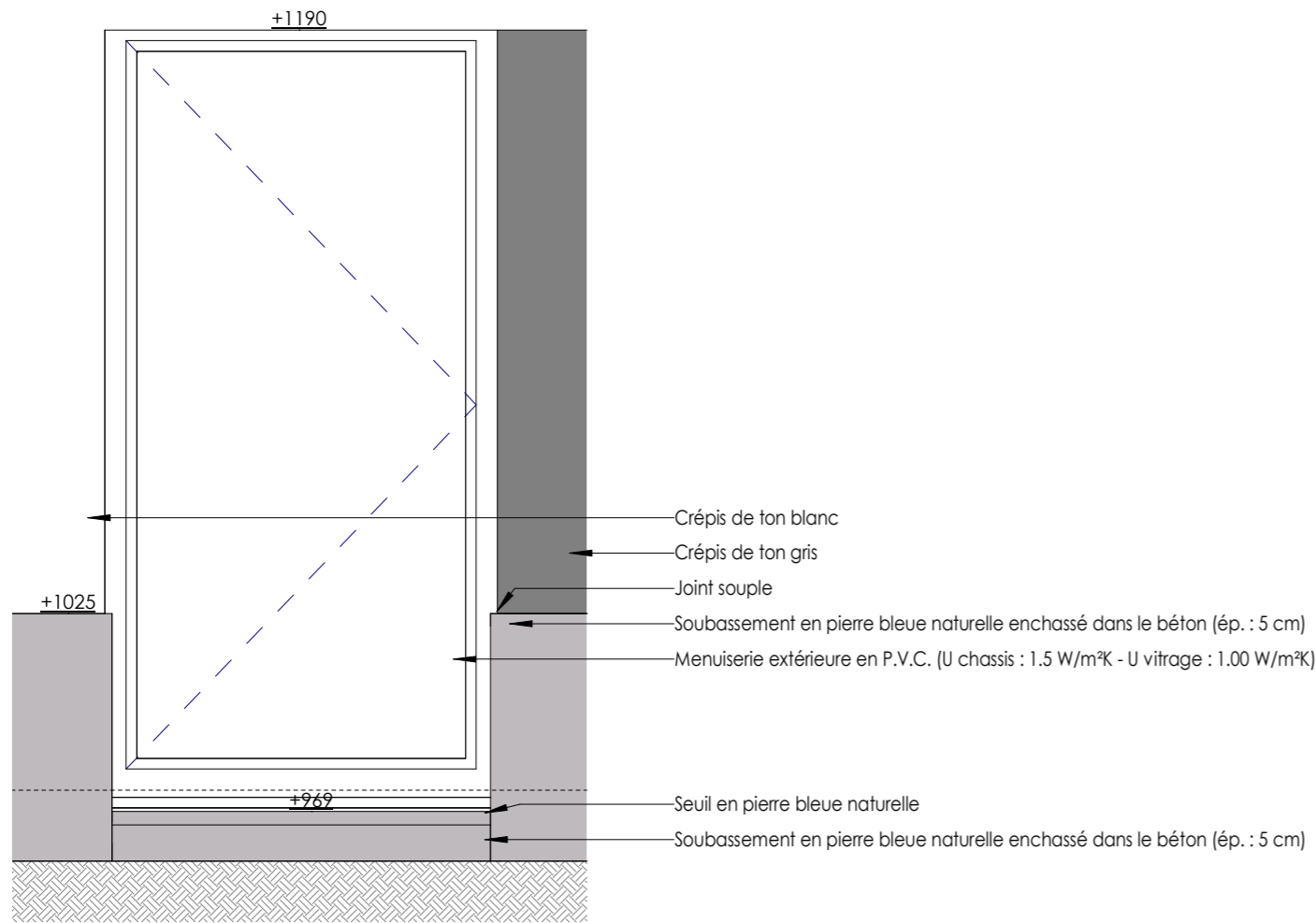


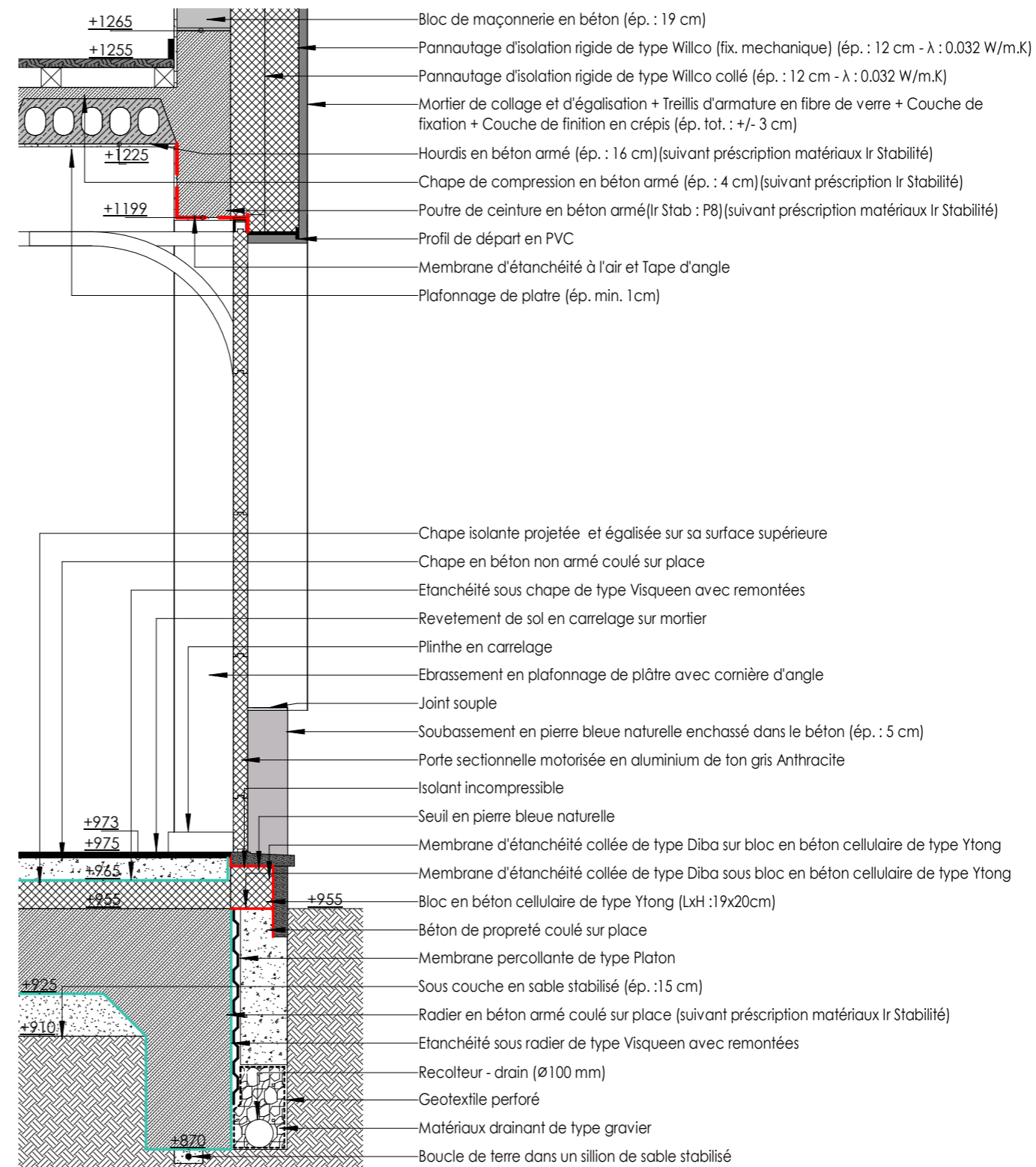
WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 As indicated (sur A3)
 0 10 20 30 40 50 cm

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVERE/section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres		
Reconstruction d'une habitation unifamiliale	TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE	
Détail - Composition façade avant	D	EXE	EXE-D01	A	2022-08-26	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



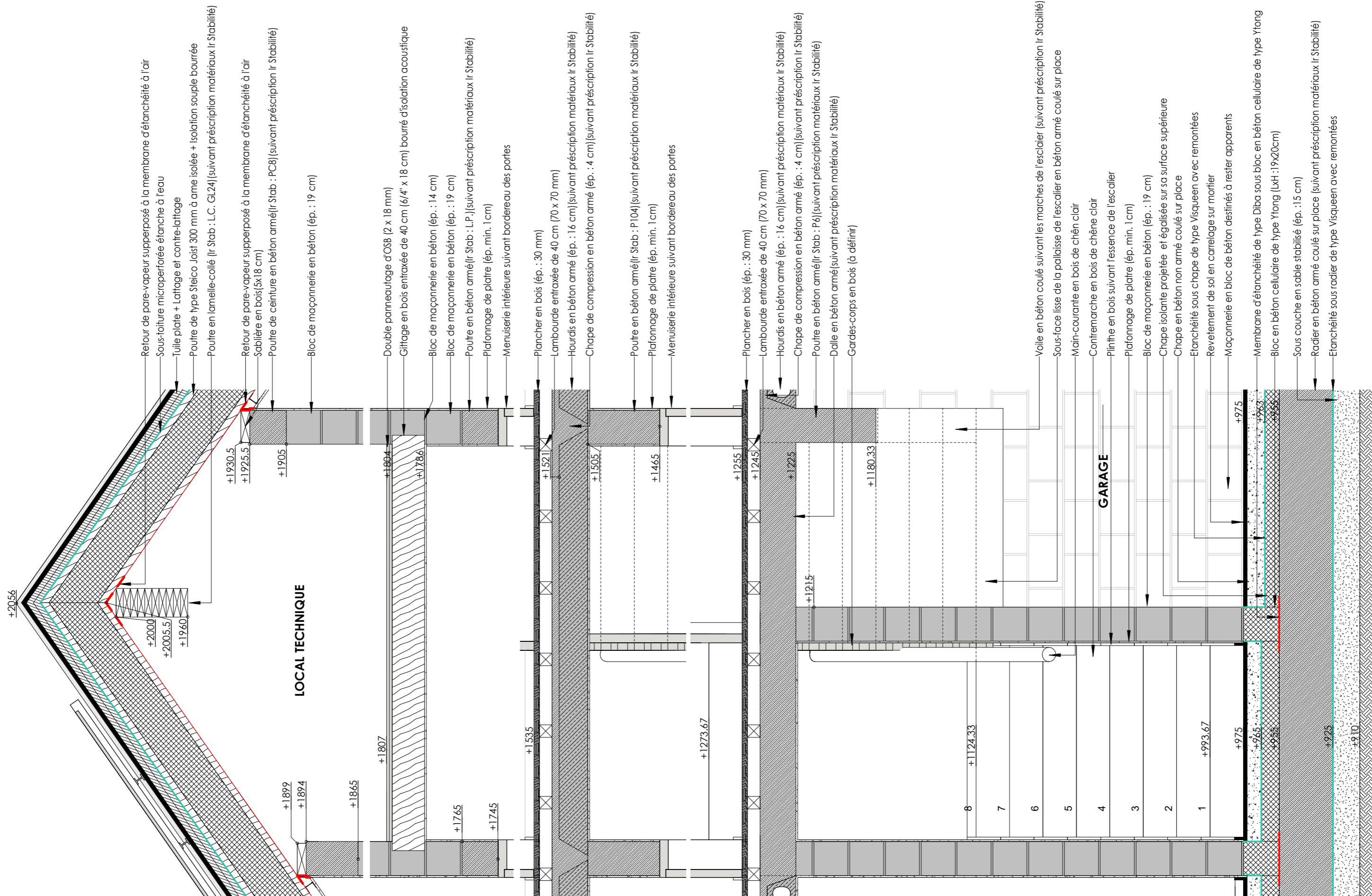


WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte Signature Maître d'Ouvrage 1 : 20 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section8parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
Reconstruction d'une habitation unifamiliale		TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE		
Détail - Porte de garage		D	EXE	EXE-D03	A	2022-08-26	Ant : - - - - -	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



Retour de pare-vapeur superposé à la membrane d'étanchéité à l'air
 Sous-toiture microperforée étanche à l'eau
 Tuile plate + Lattage et contre-lattage
 Poutre de type Steico Joist 300 mm à lame isolée + isolation souple bourrée
 Poutre en lamelle-collé (lr Stab : L.C. GL24) [suivant prescription matériaux lr Stabilité]

Retour de pare-vapeur superposé à la membrane d'étanchéité à l'air
 Sablière en bois (5x18 cm)
 Poutre de ceinture en béton armé (lr Stab : PC8) [suivant prescription lr Stabilité]

Bloc de maçonnerie en béton (ép. : 19 cm)

Double panneautage d'OSB (2 x 18 mm)
 Giffage en bois entraxée de 40 cm (6/4" x 18 cm) bourré d'isolation acoustique

Bloc de maçonnerie en béton (ép. : 14 cm)
 Bloc de maçonnerie en béton (ép. : 19 cm)
 Poutre en béton armé (lr Stab : L.P.) [suivant prescription matériaux lr Stabilité]
 Plafonnage de plâtre (ép. min. 1 cm)
 Menuiserie intérieure suivant bordereau des portes

Plancher en bois (ép. : 30 mm)
 Lambourde entraxée de 40 cm (70 x 70 mm)
 Hourdis en béton armé (ép. : 16 cm) [suivant prescription matériaux lr Stabilité]
 Chape de compression en béton armé (ép. : 4 cm) [suivant prescription lr Stabilité]

Poutre en béton armé (lr Stab : P104) [suivant prescription matériaux lr Stabilité]
 Plafonnage de plâtre (ép. min. 1 cm)
 Menuiserie intérieure suivant bordereau des portes

Plancher en bois (ép. : 30 mm)
 Lambourde entraxée de 40 cm (70 x 70 mm)
 Hourdis en béton armé (ép. : 16 cm) [suivant prescription matériaux lr Stabilité]
 Chape de compression en béton armé (ép. : 4 cm) [suivant prescription lr Stabilité]
 Poutre en béton armé (lr Stab : P6) [suivant prescription matériaux lr Stabilité]
 Dalle en béton armé [suivant prescription matériaux lr Stabilité]
 Gardes-corps en bois (à définir)

Voile en béton coulé suivant les marches de l'escalier [suivant prescription lr Stabilité]
 Sous-face lisse de la palissade de l'escalier en béton armé coulé sur place
 Main-courante en bois de chêne clair
 Contremarche en bois de chêne clair
 Plinthe en bois suivant l'essence de l'escalier
 Plafonnage de plâtre (ép. min. 1 cm)
 Bloc de maçonnerie en béton (ép. : 19 cm)
 Chape isolante projetée et égalisée sur sa surface supérieure
 Chape en béton non armé coulé sur place
 Etanchéité sous chape de type Visqueen avec remontées
 Revêtement de sol en carrelage sur mortier
 Maçonnerie en bloc de béton destinés à rester apparents

Membrane d'étanchéité de type Diba sous bloc en béton cellulaire de type Ytong
 Bloc en béton cellulaire de type Ytong (LxH : 19x20cm)
 Sous couche en sable stabilisé (ép. : 15 cm)
 Radier en béton armé coulé sur place [suivant prescription matériaux lr Stabilité]
 Etanchéité sous radier de type Visqueen avec remontées

LOCAL TECHNIQUE

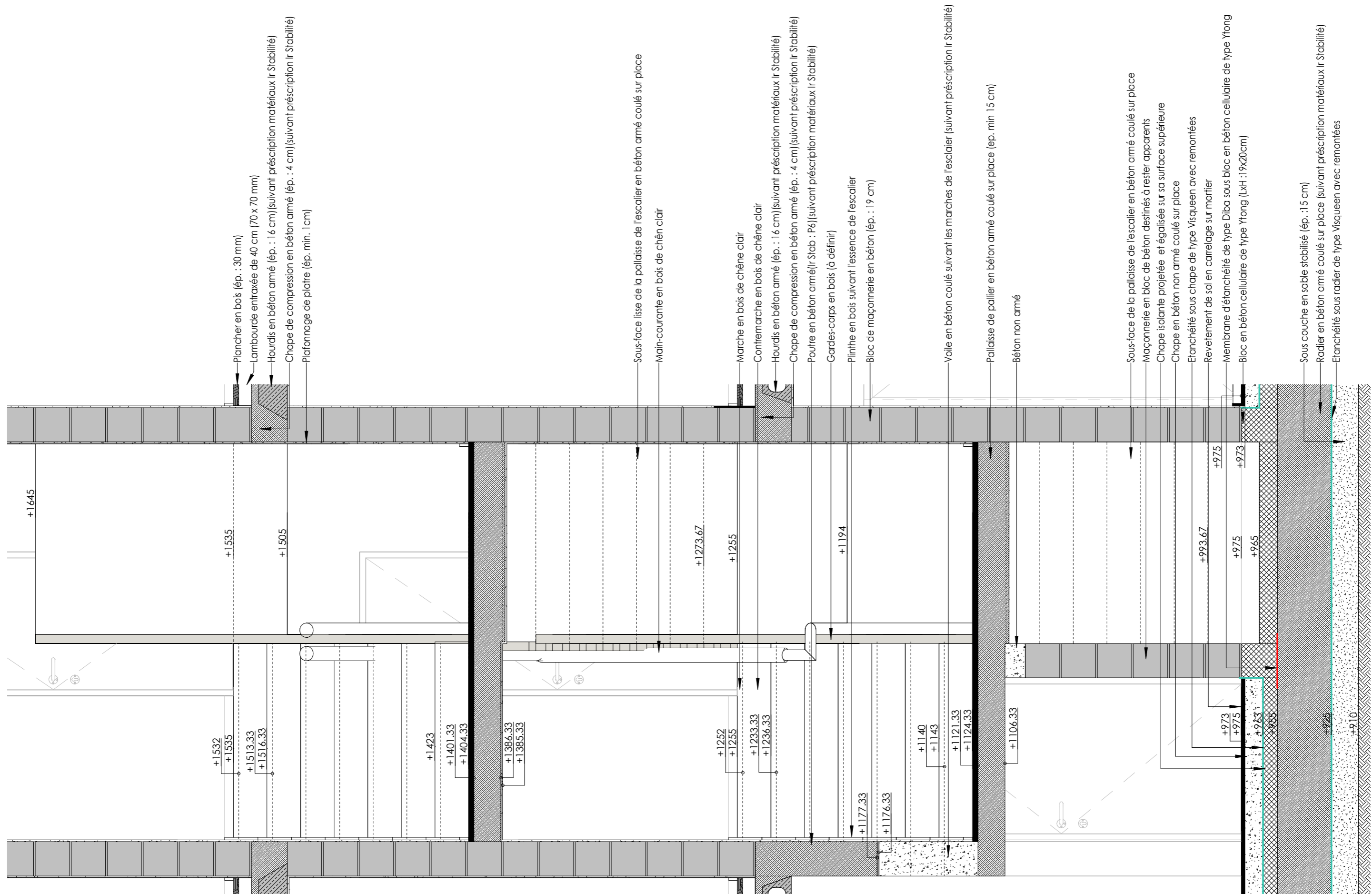
GARAGE


WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte
 Signature Maître d'Ouvrage
 1 : 20 (sur A3)
 0 20 40 60 80 100 cm

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVERE/Section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres	
Reconstruction d'une habitation unifamiliale		TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE
Détail - Travée centrale - garage		D	EXE	EXE-D04	A
				Ant : - - - - -	DATE
					2022-08-26

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

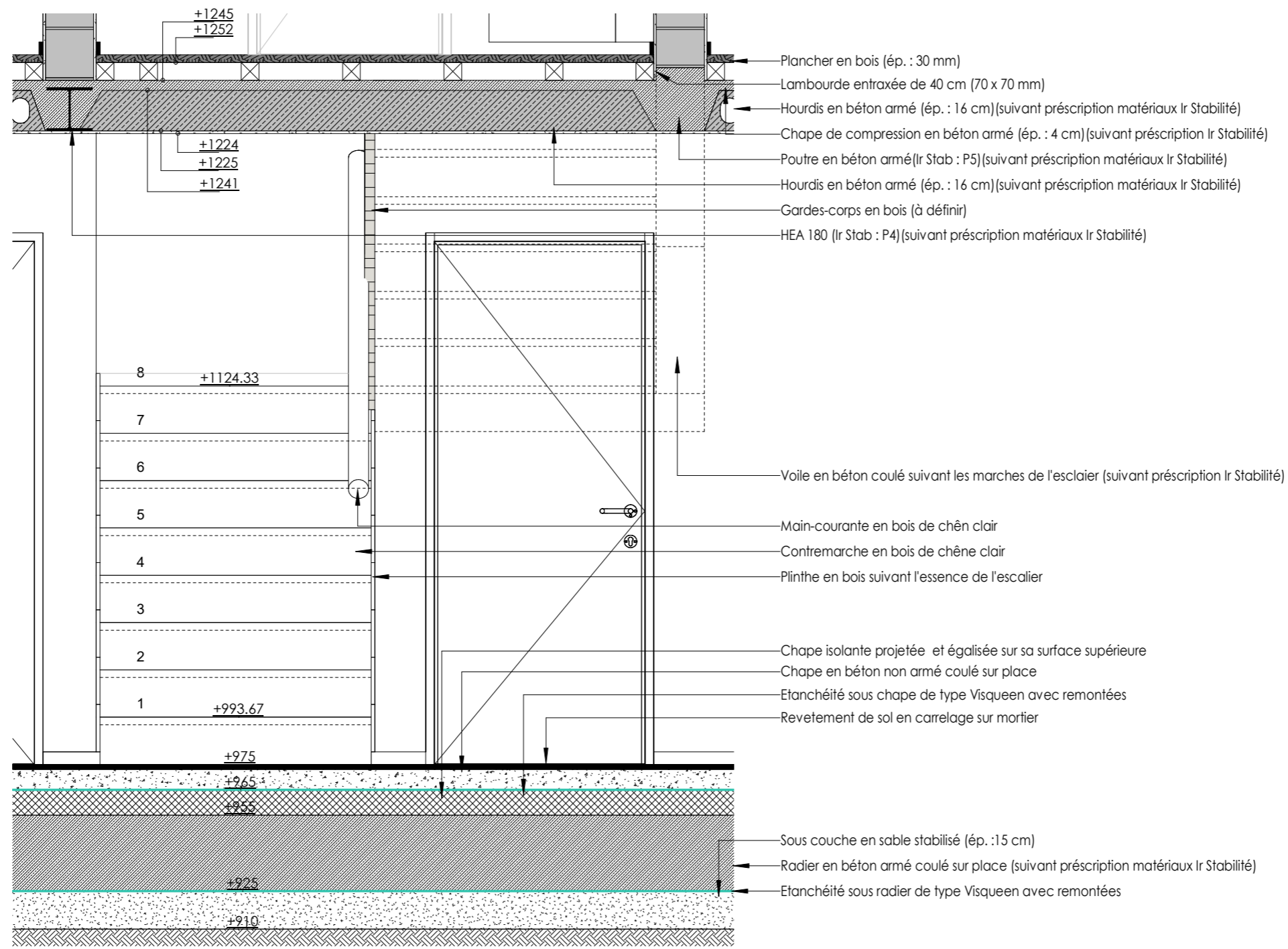



WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

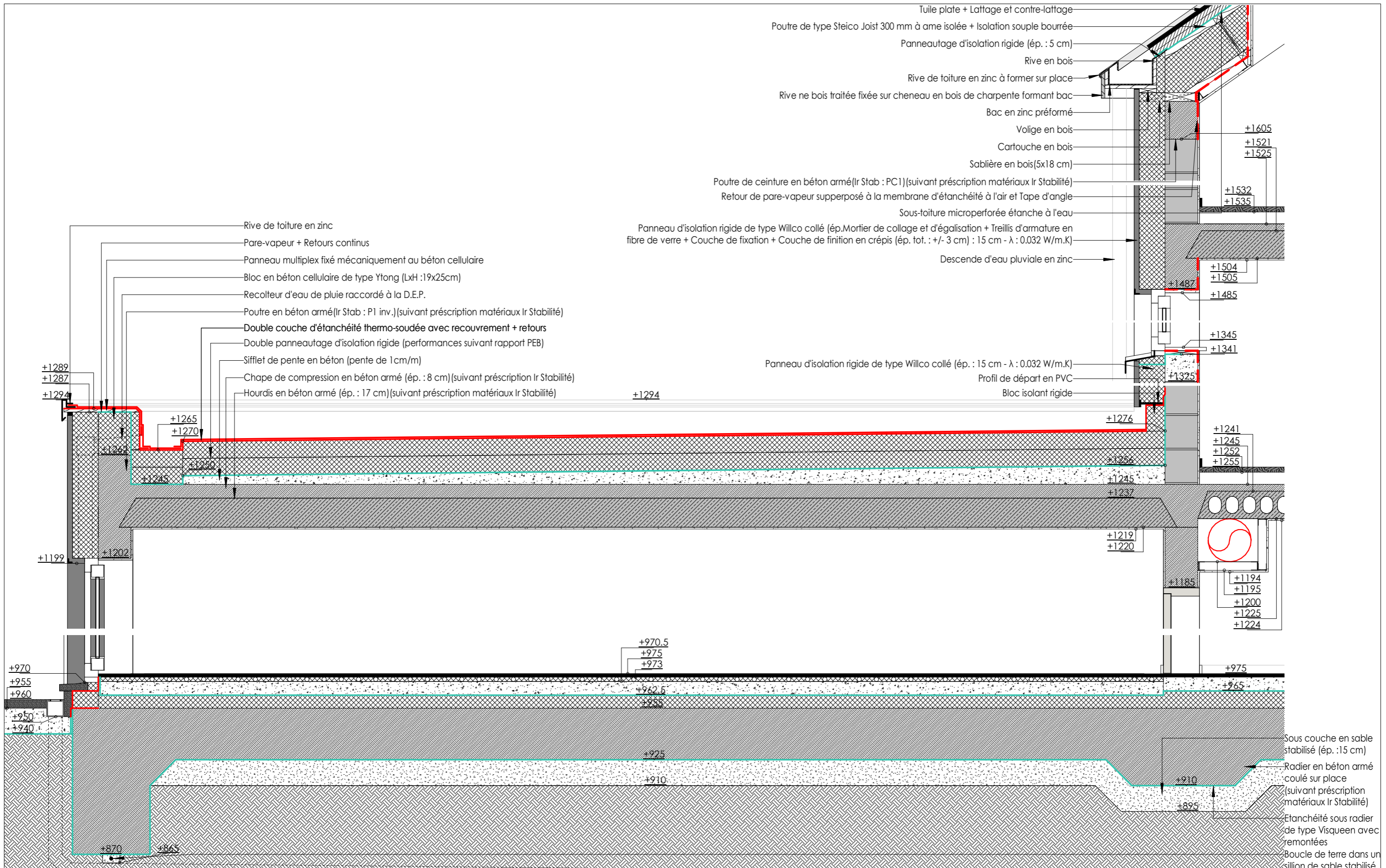
Signature Architecte
 Signature Maître d'Ouvrage
 1 : 20 (sur A3)


Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres		
Reconstruction d'une habitation unifamiliale	TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE	
Détail - Cage d'escalier - Transversal	D	EXE	EXE-D05	A	2022-08-26	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

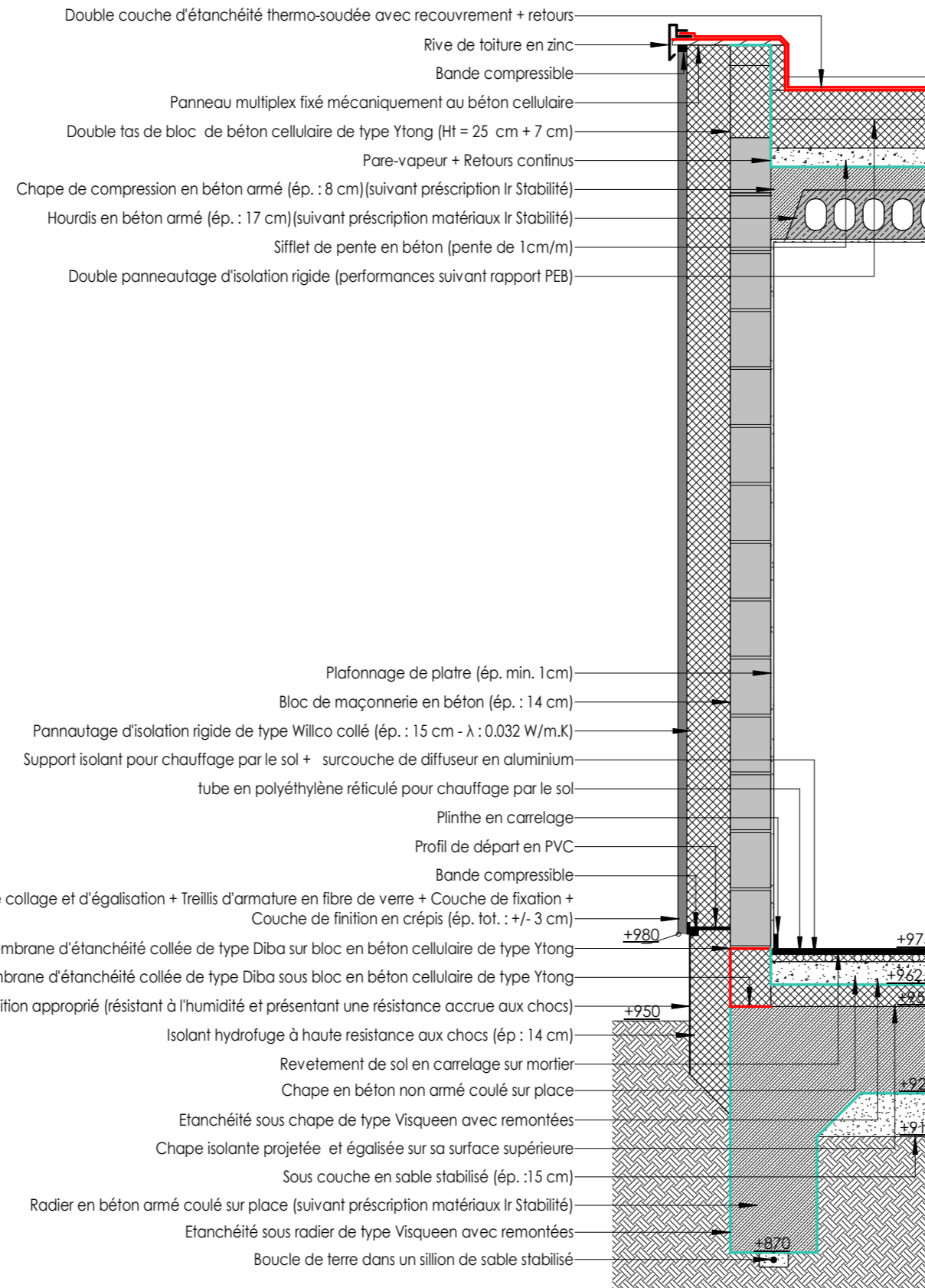


WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 1 : 20 (sur A3)
 0 20 40 60 80 100 cm

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LA LOUVIERE/section/parcelle/0022D009	SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière	DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres	TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE
Reconstruction d'une habitation unifamiliale		D	EXE	EXE-D07	A	2022-08-26	
Détail - Composition façade arrière							

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



WILLIAM PIERART ARCHITECTURE

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

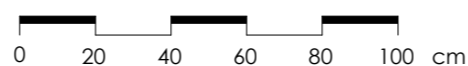
Signature Maître d'Ouvrage

1 : 20 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière
 Parcelle cadastrale : 3DIV/LA LOUVIERE/section/parcelle/0022D009

SLEPOV Yevgeniy
 Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres



Reconstruction d'une habitation unifamiliale

TYPE DOC

PHASE

N° DOC

INDICE

DATE

Détail - Composition mitoyen annexe

D

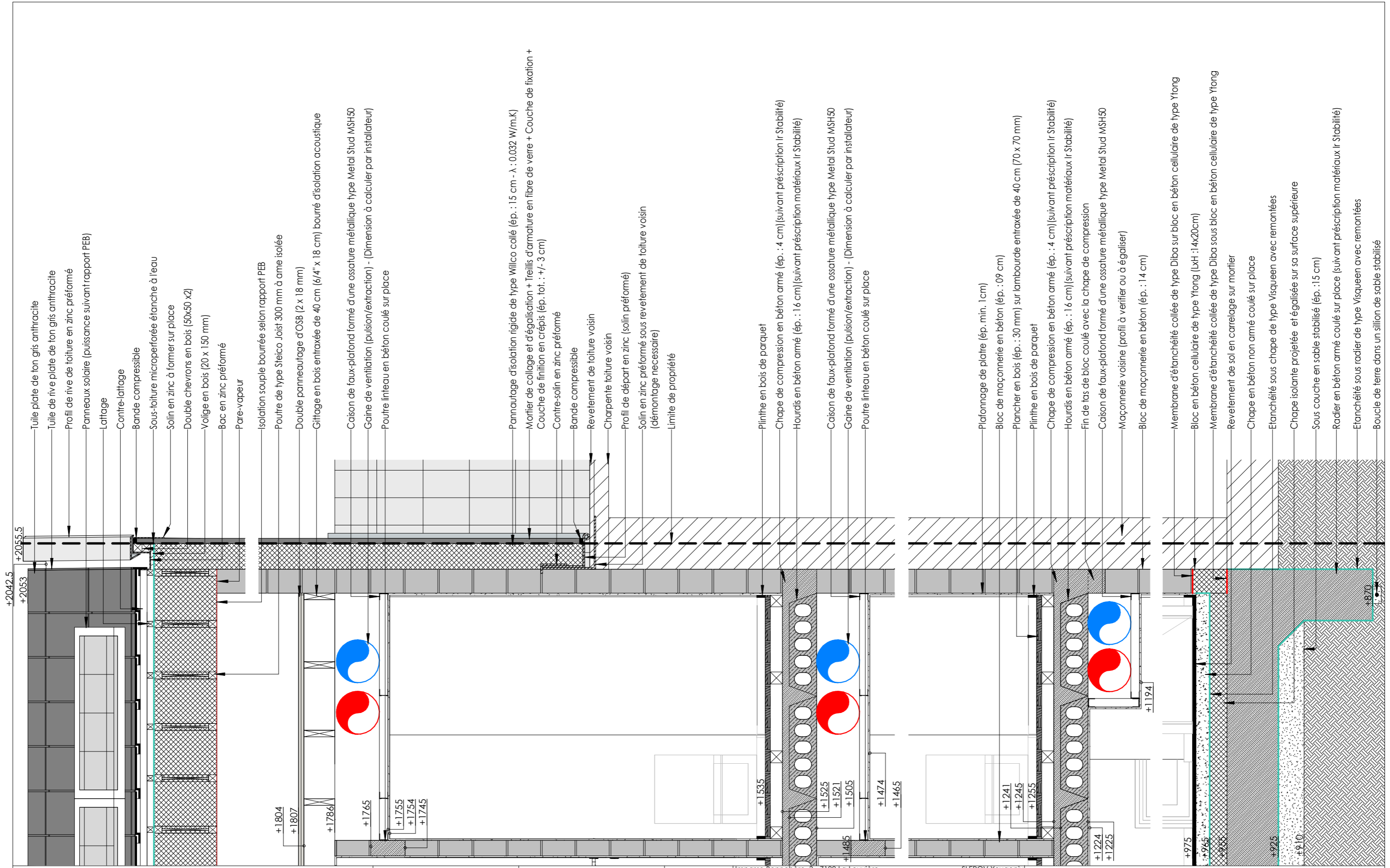
EXE

EXE-D08

A

2022-08-26

Ant : - - - - -



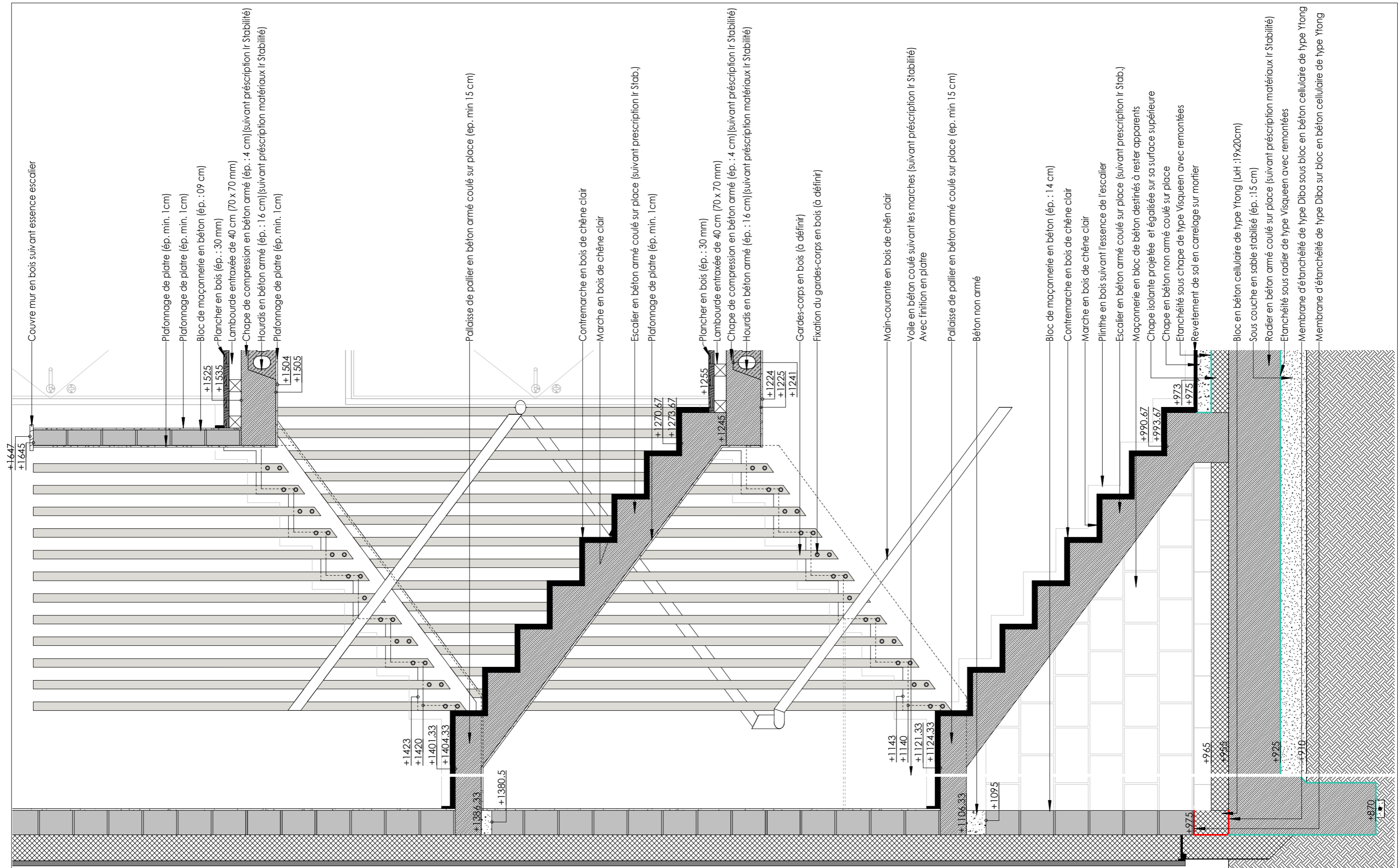
WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 1 : 20 (sur A3)
 0 20 40 60 80 100 cm

Impasse Bonnichère, 3 - 7100 La Louvière
 Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIÈRE/section/parcelle/0022D009
 SLEPOV Yevgeniy
 Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière
 DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géométrie/Relevé - Autres

Reconstruction d'une habitation unifamiliale	TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE
Détail - raccord mitoyen construit	D	EXE	EXE-D09	A	2022-08-26

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

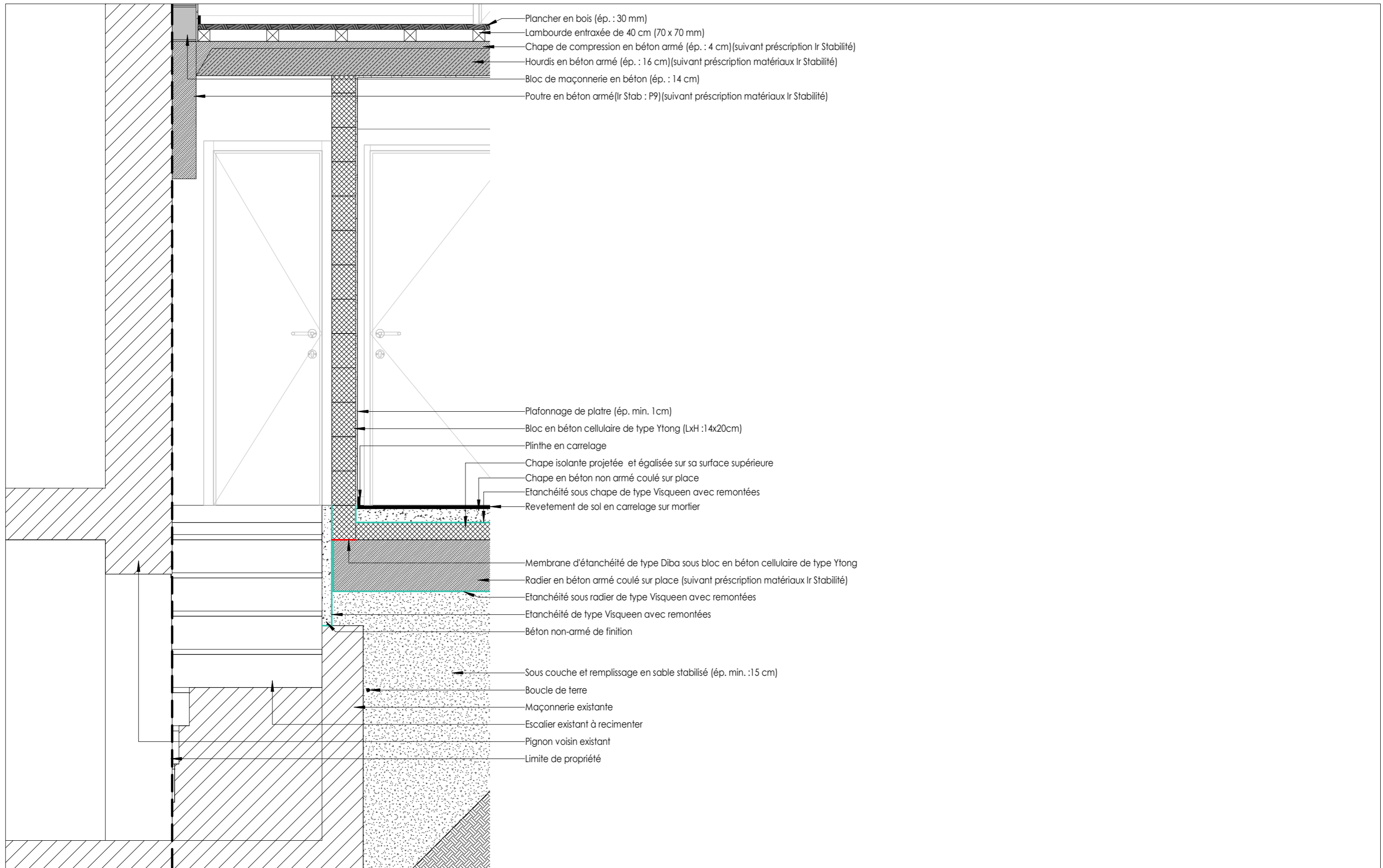



WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

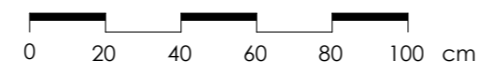
Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 1 : 20 (sur A3)
 0 20 40 60 80 100 cm

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVERE/Section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres		
Reconstruction d'une habitation unifamiliale	TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE	
Détail - Cage d'escalier - Longitudinal	D	EXE	EXE-D10	A	2022-08-26	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.




WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
1 : 20 (sur A3)


Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres		
Reconstruction d'une habitation unifamiliale	TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE	
Détail - Mitoyen - Escalier cave	D	EXE	EXE-D11	A	2022-08-26	
Ant : - - - - -						

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.